

Vendredi 4 décembre 2020

Nos réf. : GG/FA

Objet : avenant RIC

Mesdames et Messieurs les Présidents d'ACCA,

Suite à l'interdiction des déplacements provoqués par le confinement et par conséquent l'impossibilité de chasser le petit gibier entre le 29 octobre et le 27 novembre 2020, la chasse de certaines espèces fait actuellement l'objet d'une consultation publique pour un report des dates de fermeture au 17 janvier 2021 pour les perdrix et le lièvre et au 14 février 2021 pour le faisane.

Le préfet pourrait alors prendre un arrêté préfectoral autorisant ce report, dans les prochains jours.

Pour les ACCA, il est nécessaire de prendre une décision sur un éventuel report des dates de fermeture de la chasse pour ces 3 espèces. Pour se faire, c'est au **Conseil d'Administration** de se réunir et d'adopter les nouvelles dispositions du Règlement Intérieur et de Chasse (RIC). Il n'est donc pas nécessaire de prévoir une Assemblée Générale Extraordinaire à cet effet. En terme de calendrier, le Conseil d'Administration devra se réunir avant le **20 décembre 2020** pour statuer.

Dans tous les cas, un avenant à votre RIC doit être transmis à la Fédération Départementale des Chasseurs dans les plus brefs délais (voir modèle). Ce dernier devra préciser les nouvelles dates de clôture et les modalités de chasse (jours de chasse autorisés, horaire, ...)

Certaines ACCA ont mentionné sur leur RIC, une clôture de la chasse par la mention « arrêté préfectoral ». Par conséquent, ce sera la nouvelle date qui sera prise en compte, soit le 17 janvier 2021 pour la perdrix et le lièvre et le 14 février 2021 pour le faisane. Si vous ne souhaitez pas que ces dates s'appliquent sur votre ACCA, il vous faudra alors modifier votre RIC, en précisant la date de clôture souhaitée.

Cette mesure exceptionnelle doit évidemment prendre en compte **l'état de vos populations**, les engagements pris avec les éleveurs de Gibiers et les équilibres agro-sylvo-cynégétiques.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents d'ACCA, en l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Guy GUEDON